

Conseil municipal n° 3 du 29 avril 2010

Conseillers	Pres.	Ab.Ex	Ab.NEx	Procuration
Béat SALADIN	X			
Louis PERRIN	X			
Chantal HECHT	X			
Jacqueline POTHIER		X		
Christel DUCHET	X			
Fabrice INVERNIZZI			X	
Ludovic MARGUIER		X		C.Duchet
Frédéric BERNARD	X			
Jérôme POTHIER	X			
Alexandra BERNARD		X		F.Bernard
Lætitia PETRIGNET	X			

Secrétaire: Lætitia PETRIGNET

Ordre du jour: [Extension périmètre SIED](#)
[Transfert siège social SICTOM](#)
[Préparation vide-greniers](#)
[Nomination régisseur vide-greniers](#)
[Tarifs Vide-greniers](#)

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

Nombre de conseillers

-en exercice	11	
-présents	7	
-votants	9	
-absents	4	
-exclus		0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **29 avril 2010**

L'an deux mille dix, le 29 avril à 19 heures 30 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :
24/04/2010

PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, SALADIN B, POTHIER J

Date d'affichage :
05/05/2010

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L *procuration* DUCHET C
BERNARD A *procuration* BERNARD F
POTHIER J,**

ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F

Mme PETRIGNET Lætitia a été nommée secrétaire

Madame Le Maire informe le conseil Municipal que la Commune de Sauvigny Les Pesmes a demandé son adhésion au SIED 70 par délibération du 10 décembre 2009.

Madame Le Maire rappelle que l'adhésion d'une commune au SIED 70 implique le transfert de sa compétence relative au service de distribution publique d'électricité et propose au Conseil d'accepter cette adhésion.

Le Conseil Municipal entendu cet exposé et après avoir délibéré :

- 1) Décide de l'adhésion de la commune de Sauvigny Les Pesmes au SIED 70
- 2) Précise que cette adhésion ne sera effective qu'après avoir fait l'objet d'un arrêté préfectoral, lorsque les conditions fixées par l'article L 5211-18 du Code Général des collectivités Territoriales auront été remplies
- 3) Charge ensuite Madame Le Maire de signer l'avenant au contrat de concession intervenu avec ERDF et EDF, respectivement gestionnaire du réseau de distribution d'électricité de cette commune et fournisseur au tarif réglementé.

9 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie

Pour extrait conforme :
Le Maire

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

Nombre de conseillers

-en exercice	11	
-présents	7	
-votants	9	
-absents	4	
-exclus		0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du **29 avril 2010**

L'an deux mille dix, le 29 avril à 19 heures 30 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :
24/04/2010

Date d'affichage :
05/05/2010

PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, SALADIN B, POTHIER J

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L *procuration* DUCHET C
BERNARD A *procuration* BERNARD F
POTHIER J**

ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F

Mme PETRIGNET Lætitia a été nommée secrétaire

Madame le Maire fait part à son Conseil Municipal de la délibération du Comité Syndical du SICTOM du val de Saône en date du 19 février 2010 décidant du transfert de son siège social à Scey Sur Saône.

Ce transfert doit faire l'objet d'une procédure de modification des statuts du SICTOM conformément aux dispositions de l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités territoriales et chaque conseil doit donc se prononcer sur la modification envisagée.

L'exposé du maire entendu, par 9 voix pour, 0 contre, 0 abstention le Conseil Municipal **accepte le transfert de siège social à Scey Sur Saône.**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie

Pour extrait conforme :
Le Maire

OBJET :
Transfert siège social SICTOM

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

Nombre de conseillers

-en exercice	11	
-présents	7	
-votants	9	
-absents	4	
-exclus		0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **29 avril 2010**

L'an deux mille dix, le 29 avril à 19 heures 30 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :
24/04/2010

PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, SALADIN B, POTHIER J

Date d'affichage :
05/05/2010

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L *procuration* DUCHET C
BERNARD A *procuration* BERNARD F
POTHIER J**

ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F

Mme PETRIGNET Lætitia a été nommée secrétaire

**OBJET :
Préparation vide
grenier du
23/05/2010**

Après avoir délibéré :

Le Conseil Municipal décide :

- d'organiser le vide grenier annuel de la commune le 23 mai 2010 de 08 heures à 21 heures.
- Le coût de la place pour les exposants sera de 1 € par mètre linéaire avec un minimum de 3 mètres.
- Une buvette sera tenue

Le Conseil Municipal demande a Madame Le maire de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'organisation de cette manifestation.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie

Pour extrait conforme :
Le Maire

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

Nombre de conseillers

-en exercice	11	
-présents	7	
-votants	9	
-absents	4	
-exclus		0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **29 avril 2010**

L'an deux mille dix, le 29 avril à 19 heures 30 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :
24/04/2010

PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, SALADIN B, POTHIER J

Date d'affichage :
05/05/2010

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L *procuration* DUCHET C
BERNARD A *procuration* BERNARD F,
POTHIER J**

ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F,

Mme PETRIGNET Lætitia a été nommée secrétaire

**OBJET :
Nomination
régisseurs pour
manifestation du
23/05/2010**

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'obligation de la nomination de régisseurs pour la manifestation du 23/05/2010.

Madame HECHT Chantal est proposée comme régisseur titulaire et Monsieur PERRIN Louis comme suppléant.

Le Conseil Municipal charge Madame Le Maire de prendre contact avec la trésorerie pour avis sur ces deux personnes et pour la réalisation des arrêtés nécessaires.

8 pour , 0 contre, 1 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie

Pour extrait conforme :
Le Maire

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

Nombre de conseillers

-en exercice	11	
-présents	7	
-votants	9	
-absents	4	
-exclus		0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **29 avril 2010**

L'an deux mille dix, le 29 avril à 19 heures 30 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :
24/04/2010

PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, PERRIN L, HECHT C, BERNARD F, SALADIN B, POTHIER J

Date d'affichage :
05/05/2010

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L *procuration* DUCHET C
BERNARD A *procuration* BERNARD F
POTHIER J**

ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F

Mme PETRIGNET Lætitia a été nommée secrétaire

**OBJET :
Tarifs pour le vide
grenier du
23/05/2010**

Pour le vide grenier de la commune qui aura lieu le 23/05/2010, le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe les tarifs comme suit :

- Blanc cassis
 - Bière 25cl
 - Coca Cola
 - Perrier
 - Orangina
 - Jus de fruit
- La consommation : 1.50 €
- Bière 30 cl : 2 €
 - Bouteille eau : 1 €

 - Sandwichs : 2.50 €
 - Barquette de frites : 2 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie

Pour extrait conforme :
Le Maire

Haut